



COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Pierre-Gilles DEGUIN, Dominique POTIRON, Pierre SEGAUT, Sara Jane LORD, Bruno DEMARTINECOURT, Denise JULIEN, Alain ANTOINE, Françoise MAGNIEN, Pascale LAFORET de Baubigny et Victor PAPILLON de Santosse : membres suppléants.

SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Convocation : 29/03/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic . GOULIER . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . POTIRON .

Absents : BOLOT . DA COSTA Tony . FICHOT Michel . GUILLEMARD . LENOBLE Bernard . MANIERE Raymond . PERROT . EXCUSES .

RESULTAT DU VOTE : 14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

44 - SIGNALÉTIQUE DES RUES D'IVRY, DEMANDE D'AIDE PARLEMENTAIRE

Monsieur le Maire :

- . RAPPELLE le dossier initié en 2014 concernant la signalétique des rues d'Ivry,
- . PRESENTE un devis réactualisé de 11 000 € H.T.,
- . INFORME le conseil que la Poste propose de compléter le projet pour un montant de 1 000 € HT destiné notamment à effectuer la mise à jour des banques de données nationales.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- . EXAMINE les devis de la Poste et de la Société Enseignes et Lumières dont le montant s'élève à 12 000 €.

Ce projet comprendra également les panneaux indicateurs d'entrées de VAL-MONT ainsi que ceux des cimetières et un plan de la commune.

- . SOLLICITE une aide financière exceptionnelle de l'Etat au titre de la réserve parlementaire 2016.

SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Convocation : 29/03/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic . GOULIER . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . POTIRON .

Absents : BOLOT . DA COSTA Tony . FICHOT Michel . GUILLEMARD . LENOBLE Bernard . MANIERE Raymond . PERROT . EXCUSES .

RESULTAT DU VOTE : 14 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

45 - NOMINATION DELEGUES CNAS :

COMMUNE DE VAL-MONT
SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Vu la délibération du 05 mars 2016 prononçant l'adhésion au CNAS,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- . NOMME Monsieur Sébastien DESBOIS en tant que délégué des élus,
- . NOMME Madame PICARD Marie-Laure en tant que déléguée des agents.
- . NOMME Mr Noël BELIN, Maire Délégué, en tant que correspondant Titulaire,
- . Et Monsieur Marcel DEMARTINECOURT, 3^{ème} Adjoint en tant que correspondant Suppléant

SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Convocation : 29/03/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic . GOULIER . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . POTIRON .

Absents : BOLOT . DA COSTA Tony . FICHOT Michel . GUILLEMARD . LENOBLE Bernard . MANIERE Raymond . PERROT . EXCUSES .

RESULTAT DU VOTE : 14 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

46 - DELIBERATION LICENCE 4 :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Mairie se trouve propriétaire d'une licence 4 provenant de l'ancien motel d'Ivry-en-Montagne.

Le propriétaire du château de Jours-en-Vaux propose de louer cette licence en fonction de certains événements.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

- . ACCEPTE de louer la licence 4 de la commune au propriétaire du château de Jours en Vaux en fonction de certains événements.

SEANCE DU 01^{er} AVRIL 2016 A 20 HEURES

Convocation : 29/03/2016 PRESIDENT : Christian BRESSOULALY MAIRE -SECRETAIRE DE SEANCE : BELIN. Ont participé au vote : BABEY . BELIN . BELORGEY . BRESSOULALY . BULLIER . CHATELET . DEMARTINECOURT. DESBOIS . ESSA . FICHOT Ludovic . GOULIER . LENOBLE Céline . MANIERE Michel . POTIRON .

Absents : BOLOT . DA COSTA Tony . FICHOT Michel . GUILLEMARD . LENOBLE Bernard . MANIERE Raymond . PERROT . EXCUSES .

RESULTAT DU VOTE : 14 POURS 0 CONTRE 0 ABSTENTION .

47 - ADHESION AUX ASSOCIATIONS :

Le Maire rappelle que les anciennes communes adhéraient à divers organismes, il est proposé de continuer les adhésions pour VAL-MONT non seulement pour le Souvenir